

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFEAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 9 JUILLET 2026**

Délibération n° 2026-06-069

Date de la convocation : 3 juillet 2026

Nombre de conseillers en exercice : **23**

Nombre de conseillers présents : **21**

Nombre de procurations : **2**

Votes : **23**

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Le neuf juillet deux-mil-vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFEAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme Geneviève MANDON, maire de la commune.

Membres présents :

MANDON Geneviève, SEUX Christian, CHOVET-LARGERON Béatrice, THOUMY Denis, EBOLI Laure, CHAVANA Jean-Luc, BERGER Estelle, LARGERON Olivier, BASTY Jean-Pierre, LANDON Jean-Luc, BESSON Hélène, BEAL Bénédicte, LESCANNE Etienne, GAGNAIRE-DENIS Julie, SABATIER Lucie, JACQUET Elodie, RAYMOND Jonathan, BALLERY Sarah, GOUTTE Marie, DEBROSSE Paulin, FAURE Guillaume.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20260709-2026-06-69-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2026

Procurations :

GRANGE Jean-Luc, procuration à SEUX Christian
DESFOND Juliette, procuration à EBOLI Laure

Absent excusé :

Secrétaire : BESSON Hélène

**OBJET : REGLEMENT INTERIEUR Garderie Scolaire Ecole de l'ETANG
2026-2027**

Modifie et complète la délibération n° 2026-05-054 du 22 mai 2026

Madame la maire expose que suite aux évolutions de service de garderie périscolaire du soir de l'école de l'Etang décidé par l'assemblée délibérante lors de sa séance du 22 mai dernier (suppression de la garderie gratuite du soir de 16h15 à 17h et périscolaire du soir de 16h30 à 18h30 à l'Espace Loisirs et Vie Sociale par l'AFR), des remarques des familles ont été remontées lors du conseil d'école du 11 juin 2026. Face à cela, un groupe de travail composé du directeur de l'école, d'un représentant des parents élus, de la directrice adjointe de l'AFR, de l'adjointe Béatrice CHOVET-LARGERON et du DGS s'est réuni et a proposé un sondage aux familles afin de connaître plus précisément les besoins en termes de garde d'enfants.

Les résultats du sondage auquel 58 familles sur 120 ont répondu ont été transmis à l'ensemble des conseillers.

Selon les retours du sondage, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE de maintenir une garderie gratuite de 16h15 à 16h45 à l'école de l'Etang pour l'année scolaire 2026-2027.

ONT SIGNE AU REGISTRE LA MAIRE ET LA SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFEAUX, le 9 juillet 2026.

La Maire
Geneviève MANDON

La secrétaire de séance
Hélène BESSON